



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
1 Ter, Rue de la Résistance
BP 377
60312 CREIL Cédex

☎ 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
BP60233
60802 CREPY EN VALOIS

contact@huissiers-creil.fr
www.huissiers-creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE LUNDI TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS

De 14 Heures 30 à 17 Heures 15

A la requête de :

SA CREDIT FONCIER DE FRANCE sous le numéro SIRET 542029848, dont le siège social est 182 Avenue de France à PARIS-13E (75013), agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration.

Ayant pour Avocat constitué Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

©AVOVENTES.FR

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Sébastien SAVARY, Notaire associé à la résidence de CREIL (Oise), en date du 15 janvier 2016

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 1^{er} mars 2023

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

43 Rue Roland Vachette
60180 NOGENT-SUR-OISE

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En l'absence j'ai demandé au serrurier, spécialement requis à cet effet, de procéder à l'ouverture forcée du bien concerné.

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, outre le serrurier, j'étais accompagné de deux témoins majeurs qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier et d'un diagnostiqueur immobilier dont les noms et signatures figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

DESCRIPTION EXTERIEURE

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 11

Il s'agit d'une maison mitoyenne édifiée en moellons de pierre jointés de ciment avec modénatures brique, l'ensemble couvert d'une toiture en ardoise en bon état d'ensemble. Je constate que les gouttières et descentes d'eau sont également en bon état.

Les huisseries extérieures de la maison sont en bon état d'ensemble.

La propriété est fermée sur la voie publique par un muret en pierre et brique surmonté d'une grille métallique s'ouvrant en partie latérale droite par un portail métallique à deux vantaux, l'ensemble en état d'usage à l'exception de quelques marques de délitement et épaufrures.

La propriété est desservie à l'arrière de ce portail par un accès goudronné ancien, en état d'usage.

En première partie de cet accès à gauche, présence d'un parterre de fleurs fermé par une bordure en brique. Je constate que plusieurs éléments de cette bordure sont manquants ou présentent des épaufrures.

Ce parterre est fermée sur la propriété voisine par un muret ancien en pierre et brique surmonté d'une grille métallique présentant plusieurs dégradations et rafistolages.

A l'arrière de la maison, je relève la présence de deux petites dépendances édifiées en béton, éléments béton préfabriqués et brique. Le premier appentis est protégé par une toiture en bac acier et le second par des tôles ondulées en fibrociment. Ces dépendances sont desservis par une surface goudronnée en état d'usage.

La partie droite de l'accès est fermée sur la propriété voisine par un mur en briques jointées de ciment et soutenu par des poteaux intermédiaires métalliques, l'ensemble couvert d'un chapeau en brique en état d'usage à l'exception de quelques dégradations.

Au-delà des deux dépendances, je constate que cette propriété bénéficie d'un jardin clos dont la végétation n'est plus entretenue depuis de nombreuses semaines.

A l'entrée de ce jardin, je relève la présence d'un passage dont le sol est couvert de dalles gravillonnées, l'ensemble réalisé de façon artisanale et présentant plusieurs dégradations.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°12 ET 13

Première dépendance (située à droite en entrant)

Au sol, dalle béton ancienne présentant plusieurs fissures.

Murs, structure à état brut en béton et brique en état d'usage.

En soupente, toiture en bac acier soutenue par une charpente en bois apparente à l'état brut.

L'accès à cet appentis est assuré par deux portes, dont l'une à deux vantaux, en bois peint en état médiocre (peinture usagée et éléments en partie basse partiellement vermoulus).

Au fond cet espace, je relève la présence d'une fenêtre en PVC, double vitrage à simple vantail, en état d'usage.

Dans cette première dépendance, les équipements électriques sont en état d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°14 A 16

Deuxième dépendance (à gauche) :

Cette seconde dépendance est composée d'une pièce principale située à l'avant et de deux petites pièces aveugles disposées à la suite.

Première pièce :

Sol et murs en béton à l'état brut, présentant quelques dégradations.

Couverture et charpente en bois apparentes en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en planches couverte d'une peinture verte présentant quelques dégradations. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en bois, simple vitrage, couverte d'une peinture verte en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Première pièce aveugle :

Au sol, dalle béton et brique à l'état brut, en état médiocre.

Sur les murs, briques jointées de ciment à l'état brut.

Au plafond, charpente et toiture apparentes en état d'usage.

L'accès à cet espace est assuré directement de l'extérieur par une porte à caissons en bois ancienne partiellement découpée et vermoulue en partie basse.

Absence d'équipement électrique.

Seconde pièce aveugle :

Au sol, dalle béton ancienne présentant des dégradations.

Sur les murs, plâtre et briques jointées de ciment à l'état brut.

Au plafond, charpente et couverture apparentes en état d'usage.

L'accès à cet espace est assuré directement de l'extérieur par une porte en planches dont le gond inférieur est arraché. Cette porte est couverte d'une peinture verte en état d'usage.

Absence d'équipement électrique.

DESCRIPTION INTERIEURE

L'accès à la maison est assuré de l'extérieur par un escalier en béton avec garde-corps métallique surmonté d'une marquise métallique, l'ensemble en état d'usage à l'exception de quelques marques d'usure.

La maison comprend au rez-de-chaussée :

- Une pièce de séjour, une cuisine,
- Au premier étage, un palier et deux chambres,
- Au deuxième étage, une chambre et une salle de douche,
- Au sous-sol, un dégagement, des WC indépendants, une salle bain et une cave à usage de chaufferie.

Rez-de-chaussée

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°17 A 19

Pièce de séjour :

Au sol, carrelage à joints ciment imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont de même nature, assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs, toile de verre appliquée grossièrement et couverte d'une peinture bicolore présentant quelques percements et éraflures.

Au plafond, toile de verre peinte en blanc en état d'usage. Au centre, présence d'une rosace en polystyrène peinte en blanc en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré directement de l'extérieur par une porte en bois ancienne à caissons avec partie supérieure vitrée surmontée d'une imposte fixe. Cette huisserie est couverte d'un vernis en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, verni est en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en état d'usage. Je constate néanmoins que certains compartiments sont dépourvus de terminaux.

A noter la présence à l'entrée de cette pièce d'un thermostat d'ambiance en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre comportant trois vantaux mobiles, l'ensemble en bois, double vitrage, couvert d'une peinture noire en état d'usage.

Cette pièce est chauffée par radiateur en fonte couvert d'une peinture noire présentant plusieurs éclats. Ce radiateur est équipé d'un robinet thermostatique ancien, en état d'usage.

Superficie de la pièce : 15.97 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°20 A 22

Cuisine :

Au sol, carrelage à joints ciment imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont assorties au revêtement de sol, en état d'usage.

Sur les murs, papier peint repeint en beige. Je constate que le support est irrégulier et que la peinture présente plusieurs chocs et percements laissés en l'état.

Au plafond, plâtre couvert d'une peinture blanche en état d'usage à l'exception de quelques percements. Je constate par ailleurs que cette peinture a été appliquée de façon grossière (traces de rouleau visibles).

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Je constate que cette pièce est chauffée par un radiateur en fonte couvert d'une peinture noire en état d'usage. Ce radiateur est équipé d'un robinet thermostatique ancien, en état d'usage.

Cette cuisine est éclairée par une fenêtre en PVC, double vitrage, couverte d'une peinture noire en état d'usage à l'exception de quelques chocs et traces d'adhésif. Les système de fermeture et poignée sont en état d'usage.

Cette cuisine bénéficie d'un ensemble de meubles intégrés dont les façades en mélaminé imitation bois peint avec poignées de tirage métallique couverts d'une peinture noire sont en état d'usage.

Ce mobilier est surmonté de deux plans de travail en mélaminé imitation bois en état d'usage. A noter que le second plan de travail est prolongé par une table formant comptoir, laquelle est installée sur un jambage en inox brossé en bon état. A l'intérieur de ces meubles, je constate que les compartiments sont en état d'usage, mais quelque peu encrassés.

Intégrés à ce mobilier, je relève la présence d'un réfrigérateur de marque WHIRLPOOL et d'une cave à vin de marque ROSIERES.

Sur le second plan de travail, je relève la présence d'un évier en résine noire à deux vasques et paillasse latérale rainurée alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox en état d'usage, quelque peu entartré. Au fond des deux vasques, présence de bouchons manuels en inox en état d'usage.

A gauche de cet évier, fixée en partie haute du mur, je relève la présence d'une hotte aspirante de marque ELECTROLUX couverte d'une peinture noire en état d'usage apparent.

A droite de cette hotte, en partie haute, je relève la présence d'une VMC dont la bouche en PVC est couverte d'une peinture noire en état d'usage.

Superficie de la pièce : 11.63 m².

Premier étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°23 A 25

Cage d'escalier :

L'accès au premier étage est assuré par un escalier en sapin ancien dépourvu de rambarde. Je constate que la structure de cet escalier est en état d'usage à l'exception de quelques traces d'usure. A noter également la présence de nombreuses taches de peinture en partie supérieure.

Les murs sont couverts d'un doublage et d'une frisette de sapin, l'ensemble couvert d'une peinture bleue en état d'usage à l'exception de légers chocs.

A noter la présence de plinthes en bois en partie supérieure couvertes d'une peinture identique présentant quelques éclats.

Les équipements électriques situés dans cette montée d'escalier sont en état d'usage.

La sous-face d'escalier est couverte d'un crépi peint en blanc en état d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°26 ET 27

Palier :

Au sol, parquet en pitchpin ancien, en état d'usage à l'exception de quelques traces d'usure et de nombreuses taches de peinture.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture bleue présentant quelques éclats.

Sur les murs, frisette de sapin couverte d'une peinture bleue en état d'usage.

Au plafond, plâtre couvert d'une peinture blanche en état d'usage à l'exception de deux percements et d'une tache jaune en partie centrale.

Cet espace est éclairé par une fenêtre ancienne, en bois, double vitrage, couverte d'une peinture blanche en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Cet espace est chauffé par un radiateur en fonte ancien couvert d'une peinture blanche en état d'usage, quelque peu jaunie et défraîchie. Ce radiateur est équipé d'un robinet thermostatique ancien, en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état.

Superficie de la pièce : 2.36 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°28 A 30

Chambre numéro 1 :

Au sol, linoléum appliqué sur un support irrégulier en état d'usage, à l'exception de quelques marques d'arrachement et traces de meubles le long des plinthes.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture grise en bon état.

Sur les murs, doublage couvert d'un papier peint blanc présentant quelques traces d'arrachement et éraflures. A noter également la présence de quelques lés de papier fantaisie.

Au plafond, toile de verre peinte en blanc de façon grossière. Je constate que les raccords entre les bandes de toile de verre sont nettement visibles.

L'accès à cette pièce est assuré du palier par une porte ancienne à caissons couverte d'une peinture bicolore ancienne, en état d'usage à l'exception de quelques traces d'usure au niveau de la tranche. Les système de fermeture et poignées anciennes sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture bicolore en état d'usage. Au sol, présence d'une barre de seuil en inox vissée en état d'usage, légèrement déformée en partie centrale.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en bois exotique, à deux vantaux, vernie, en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette chambre est chauffée par un radiateur en fonte couvert d'une peinture bleue présentant quelques marques d'usure. Ce radiateur est équipé d'un robinet thermostatique ancien, en état d'usage.

Superficie de la pièce : 11.73 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°31 A 33

Chambre numéro 2 :

Au sol, stratifié imitation parquet en bon état.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture beige en bon état. A noter la présence d'une finition en quart de rond au bas de ces plinthes, en bon état.

Sur les murs, papier peint gaufré en bon état.

Au plafond, doublage couvert d'une peinture blanche jaunie et présentant plusieurs éraflures.

Cette pièce est accessible du palier par une porte en bois ancienne à caissons couverte sur ses deux faces d'une peinture beige en état d'usage à l'exception de quelques traces de raccords côté palier. Les système de fermeture et poignées anciennes sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture beige en état d'usage à l'exception de quelques éclats. Au sol, présence d'une barre de seuil autocollante imitation bois en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en bois exotique à deux vantaux, double vitrage.

couverte d'un vernis en bon état. Je relève la présence de quelques traces de coulures et marques d'humidité sous cette fenêtre le long du mur.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette chambre est chauffée par un radiateur en fonte ancien couvert d'une peinture beige en état d'usage à l'exception de quelques éclats. Je constate que ce radiateur bénéficie d'un robinet thermostatique ancien, lequel est incomplet.

Superficie de la pièce : 12.47 m².

Deuxième étage

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°34 A 36

Cage d'escalier :

L'accès au deuxième étage est assuré par un escalier en bois ancien, à l'état brut. Je constate que les marches et contremarches de cet escalier présentent plusieurs taches de peinture et marques d'usure.

La partie basse des escaliers menant au deuxième étage est fermée par une porte ancienne en bois à caissons couverte sur ses deux faces d'une peinture beige présentant quelques marques d'usure. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche en bon état.

Absence de plinthe.

Sur les murs, plâtre ancien couvert d'une peinture blanche en état d'usage. A noter la présence d'un cadre en bois surmonté d'une rampe en partie centrale, l'ensemble couvert d'une peinture grise en bon état.

Au plafond, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche avec éclairage intégré en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°37 A 39

Chambre 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet cérusé en bon état.

Les plinthes de même nature et assorties au revêtement de sol, sont en bon état.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en bon état. A noter la présence d'un caisson en placoplâtre en partie centrale couvert d'une peinture grise en bon état. Je relève néanmoins la présence de plusieurs éraflures et chocs sur le côté gauche dudit caisson.

Dans cet espace, je relève la présence de diverses poutres apparentes anciennes couvertes d'une peinture grise en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en PVC blanc, à deux vantaux et double vitrage en bon état, légèrement jaunie et présentant des traces d'adhésif. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Cette chambre est chauffée par radiateur en fonte ancien, couvert d'une peinture blanche en état d'usage à l'exception de quelques marques d'écaillage. Présence d'un robinet d'alimentation simple en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

L'extrémité de cette chambre est fermée sur les escaliers par un muret encadré d'une structure en bois, l'ensemble couvert d'une peinture bicolore en état d'usage.

Superficie de la pièce : 5.50 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°40 A 43

Salle de douche :

Au sol, carrelage à joints ciment imitation parquet en bon état. Je constate néanmoins que certains joints sont quelque peu noircis.

Les plinthes sont en carrelage, assorties au revêtement de sol, en bon état.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en bon état. A noter la présence de plusieurs poutres apparentes anciennes, en bois, couvertes d'une peinture grise en état d'usage.

Le long des équipements sanitaires, je constate que le mur est couvert d'une faïence murale à joints ciment avec bandeaux intermédiaires et rangements intégrés, l'ensemble en bon état. Les finitions par cornières inox de cette faïence sont en bon état.

La salle de bain est fermée sur la cage d'escalier par un muret en plâtre encadré d'une structure en bois, l'ensemble couvert d'une peinture bicolore en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en bon état d'ensemble.

Cette pièce est chauffée par un radiateur de type sèche-serviette récent et en bon état.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage partiellement dépoli, l'ensemble en état d'usage à l'exception de quelques traces d'adhésif. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Autour de cette fenêtre, présence d'un habillage en faïence jointée de ciment en bon état.

Cette pièce bénéficie d'une cabine de douche à l'italienne dont les parois latérales sont fermées par de larges vitres translucides en état d'usage, quelque peu entartrées. Ces deux parois sont rejointes à l'avant par une barre métallique sur laquelle est accroché un rideau de douche. La cabine de douche est alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide intégré, avec flexible et pomme de douche intégrés. A noter également la présence d'un ciel de douche intégré au plafond, l'ensemble en état d'usage, quelque peu entartré.

A droite de la cabine de douche, présence de deux lavabos jumeaux alimentés par des robinets fantaisie eau chaude et eau froide en inox, l'ensemble en bon état, quelque peu entartré.

Ces deux lavabos sont installés sur un meuble en mélaminé noir verni présentant des marques d'usure et de déformation.

Sur la droite, présence d'une colonne de rangement en mélaminé en état d'usage.

Au-dessus des lavabos, présence de deux miroirs fixés directement à la faïence murale, en état d'usage.

Enfin, cette pièce est équipée d'une cuvette de toilette suspendue en faïence noire munie d'un double abattant en plastique assorti, l'ensemble en très bon état. Je constate que le déclencheur de cet équipement, en plastique blanc, à deux débits, est également en bon état. Le réservoir est placé dans un compartiment habillé d'une faïence à joints ciment avec cornières de finition en inox en parfait état.

Superficie de la pièce : 5.74 m².

Sous-sol

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°44 A 46

Cage d'escalier :

L'accès au sous-sol est assuré directement de la cuisine par un escalier ancien dont les marches et contremarches sont couvertes d'un revêtement plastifié ancien et usé. A noter la présence de cornières antidérapantes au niveau des nez de marches également défraîchies.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture beige ancienne et défraîchie.

Sur les murs, papier peint repeint en beige et doublage de placoplâtre à l'état brut.

En sous-face d'escalier, crépi couvert d'une peinture blanche défraîchie et présentant plusieurs marques et raccords.

Cette descente de cave bénéficie de deux rampes murales en métal couvertes d'une peinture noire en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette montée d'escalier sont en état d'usage.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°47 ET 48

Dégagement :

Au sol, carrelage à joints ciment ancien en état d'usage à l'exception de quelques traces d'usure.

Les plinthes sont en stratifié imitation bois en état d'usage.

Sur les murs, papier peint repeint en beige, l'ensemble ancien et quelque peu défraîchi.

Au plafond, hourdi en brique sur structure métallique apparente à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Je relève dans ce dégagement la présence d'un tableau de disjoncteurs et d'une coupure générale.

l'ensemble l'ancien, en état d'usage.

De part et d'autre de ce tableau, présence de trois ouvertures protégées par des grilles en PVC quelque peu jaunies.

Absence de dispositif de chauffage.

Superficie de la pièce : 3.76 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°49 ET 50

Toilettes :

Au sol, carrelage à joints ciment ancien, quelque peu défraîchi.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche en état d'usage.

Sur les murs, revêtement crépi et repeint, l'ensemble ancien et défraîchi. Je constate en partie basse que certaines zones des murs sont brunies.

Au plafond, hourdis en brique sur structure métallique à l'état brut.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté rehaussée de moulures de bois et de papier peint et couverte d'une peinture beige ancienne et défraîchie. A noter la présence en partie basse d'une aération fermée par deux grilles métalliques, l'ensemble en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Je relève la présence d'une canalisation apparente en PVC à l'état brut, en état d'usage.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique en état d'usage.

Superficie de la pièce : 1.33 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°51 A 53

Salle de bain :

Au sol, carrelage à joints ciment ancien, quelque peu défraîchi.

Les plinthes sont en carrelage, anciennes, en état d'usage.

Sur les murs, pour partie, papier peint gaufré légèrement décollé et noirci en partie basse et, pour autre partie, lames de PVC en état d'usage. Je constate par ailleurs que les murs situés à l'arrière des équipements sanitaires sont couverts d'une faïence à joints ciment, l'ensemble ancien, en état d'usage. Je constate néanmoins que cette surface est quelque peu entartrée et que les joints de celles-ci sont noircis. Je relève également sur cette surface la présence de quelques percements.

Au plafond, hourdis habillé d'un crépi et couvert d'une peinture beige quelque peu défraîchie, tachée et noircie, surtout à proximité des équipements sanitaires et au-dessus de la fenêtre.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté agrémentée de moulures de bois et de papier peint et couverte d'une peinture beige ancienne, quelque peu défraîchie et noircie. A la sommité de cette porte, présence d'une ventilation fermée de part et d'autre par des grilles en PVC en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en bon état d'ensemble.

Cette salle de bain est chauffée d'une part par un radiateur en fonte ancien couvert d'une peinture beige défraîchie et alimenté par un robinet thermostatique ancien, en état d'usage, mais également par un radiateur de type sèche-serviette électrique en état d'usage à l'exception de quelques dégradations. Je constate par ailleurs que les caches de fixation de ce deuxième radiateur sont manquants.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à bascule ancienne, en bois, simple vitrage dépoli, couverte d'une peinture beige en état d'usage, quelque peu défraîchie.

Cette pièce bénéficie d'une baignoire en résine blanche alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide avec flexible et pomme de douche, l'ensemble en état d'usage. Présence d'un bouchon de bonde en état d'usage. Le joint d'étanchéité situé autour de cet équipement est en bon état. Autour de la baignoire, présence d'un tablier constitué de lames de PVC en bon état.

Cette pièce bénéficie enfin d'un lavabo en faïence blanche alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide dépourvu de bouchon de bonde, l'ensemble en état d'usage.

Ce lavabo est soutenu par un meuble en mélaminé s'ouvrant par trois portes en mauvais état (surface dégradée et boursouflée).

A l'arrière du lavabo, je relève la présence d'un miroir avec éclairage intégré en état d'usage.

Superficie de la pièce : 7.00 m².

PHOTOGRAPHIQUES N°54 A 56

Cave à usage de chaufferie :

Sol, murs et plafond, brique sur structure métallique et moellons de pierres jointés de ciment, l'ensemble à l'état brut.

Les équipements électriques situés dans cette pièce en bon état d'ensemble.

Je relève dans cet espace la présence de diverses canalisations et réseaux apparents en bon état d'ensemble.

L'accès à cette pièce est assuré directement de l'intérieur par une porte en bois latté agrémentée de moulures de bois et de papier peint et couverte d'une peinture beige ancienne, en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture beige ancienne, en état d'usage.

L'accès est également assuré directement de l'extérieur par une porte ancienne avec loquet manuel et serrure ancienne (clef à gorge). Cette porte présence une partie supérieure vitrée et est couverte d'une peinture verte ancienne, en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en bois exotique, vernie, double

vitrage, l'ensemble en bon état. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Celle-ci est protégée à l'extérieur par des barreaux métalliques en état d'usage.

Sous la montée d'escalier, je relève la présence d'une ouverture permettant d'accéder directement à l'évacuation et à l'alimentation de la baignoire située dans une pièce voisine.

Dans cette pièce est installée une chaudière au gaz de marque AUER en état d'usage apparent.

Enfin, je relève la présence d'un évier haut en faïence blanche installé sur des jambages métalliques, l'ensemble ancien et encrassé. Cet évier est alimenté par deux robinets d'extérieur en état d'usage.

A l'arrière de cet évier, le mur est couvert d'une surface en lames de PVC, l'ensemble ancien et usagé.

Superficie de la pièce : 14.00 m².

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Les lieux ne sont manifestement plus occupés.

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
©AVOVENTES.FR			

_____ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	219.16	
Vacation – Article A444-18	300.00	
Déplacement – Article A444-48	7.67	
Sous total HT	526.83	
TVA à 20 %	105.37	
TOTAL TTC	632.20	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11

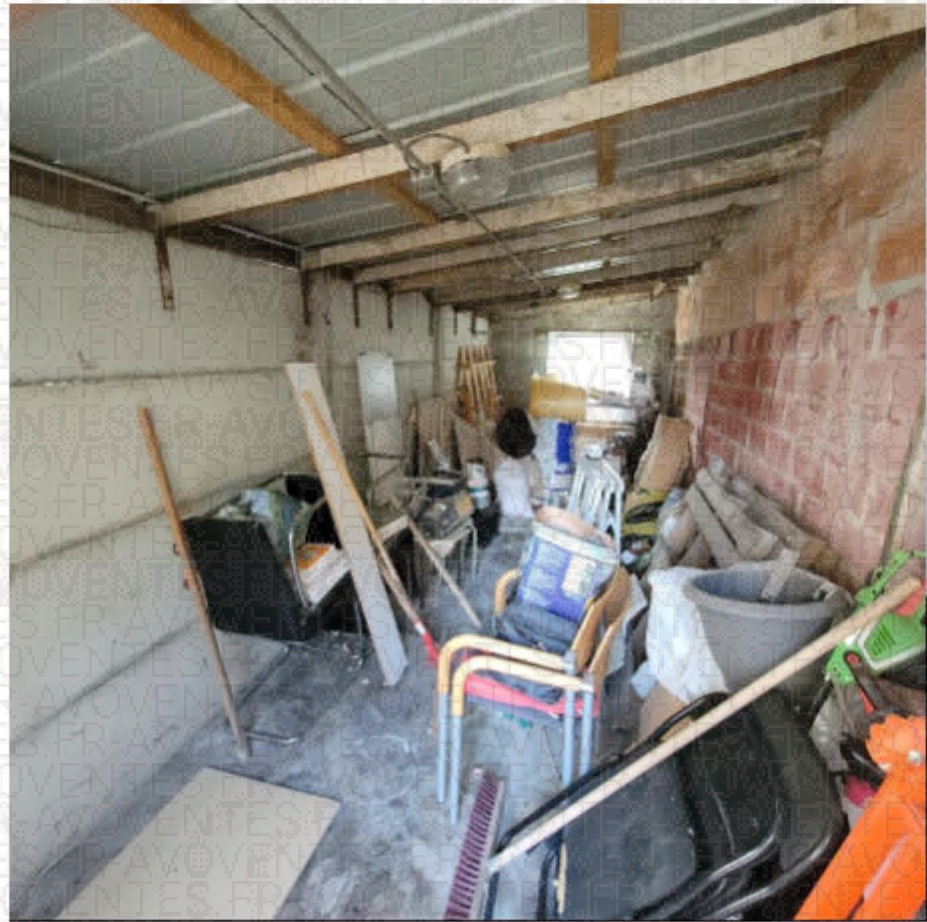


Photo 12

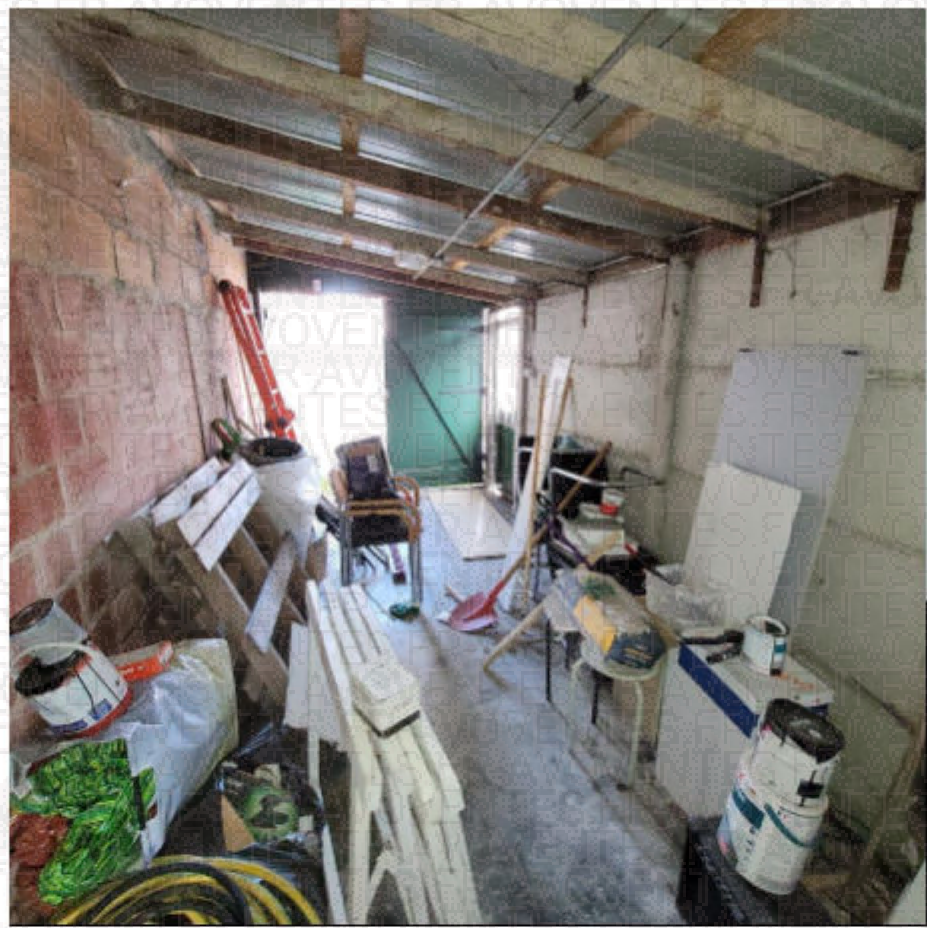


Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16

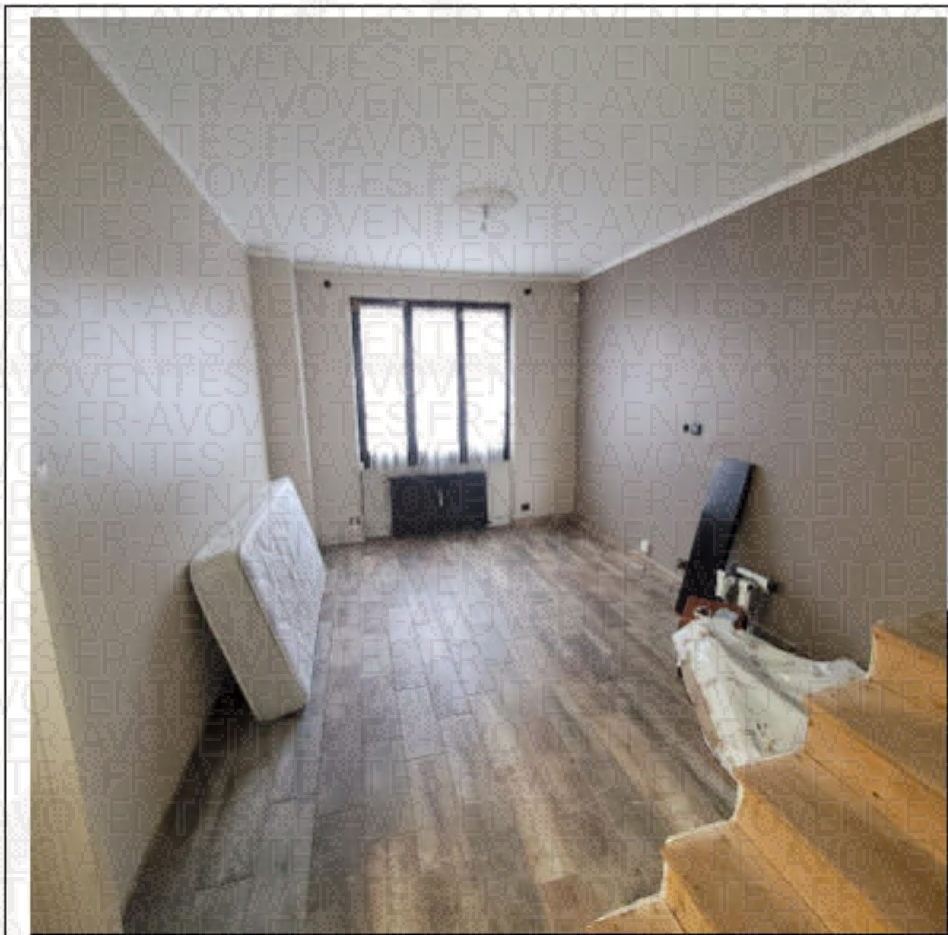


Photo 17



Photo 18

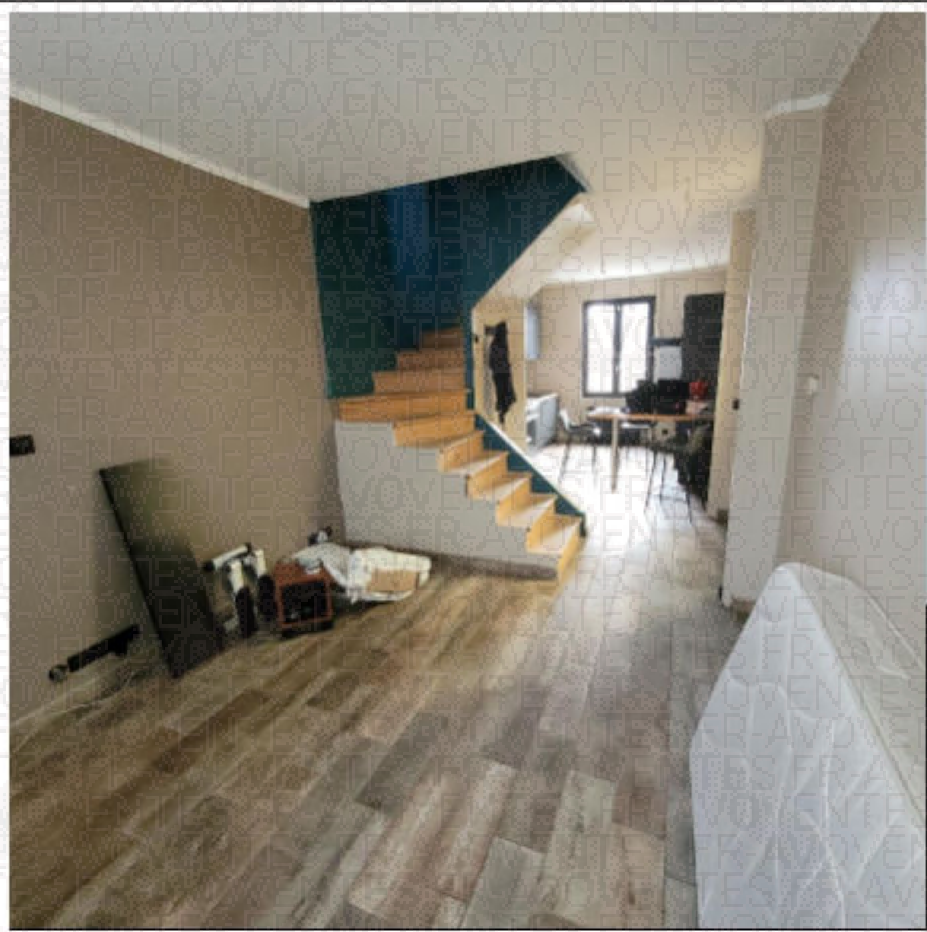


Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25



Photo 26



Photo 27



Photo 28

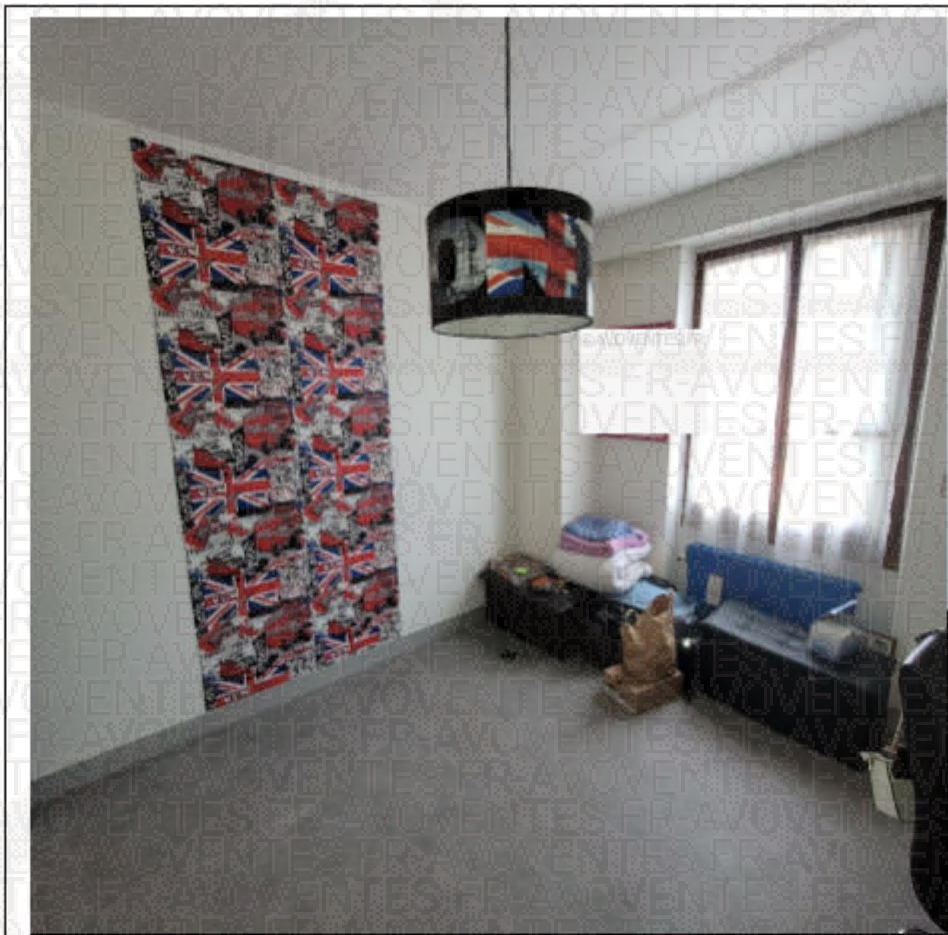


Photo 29

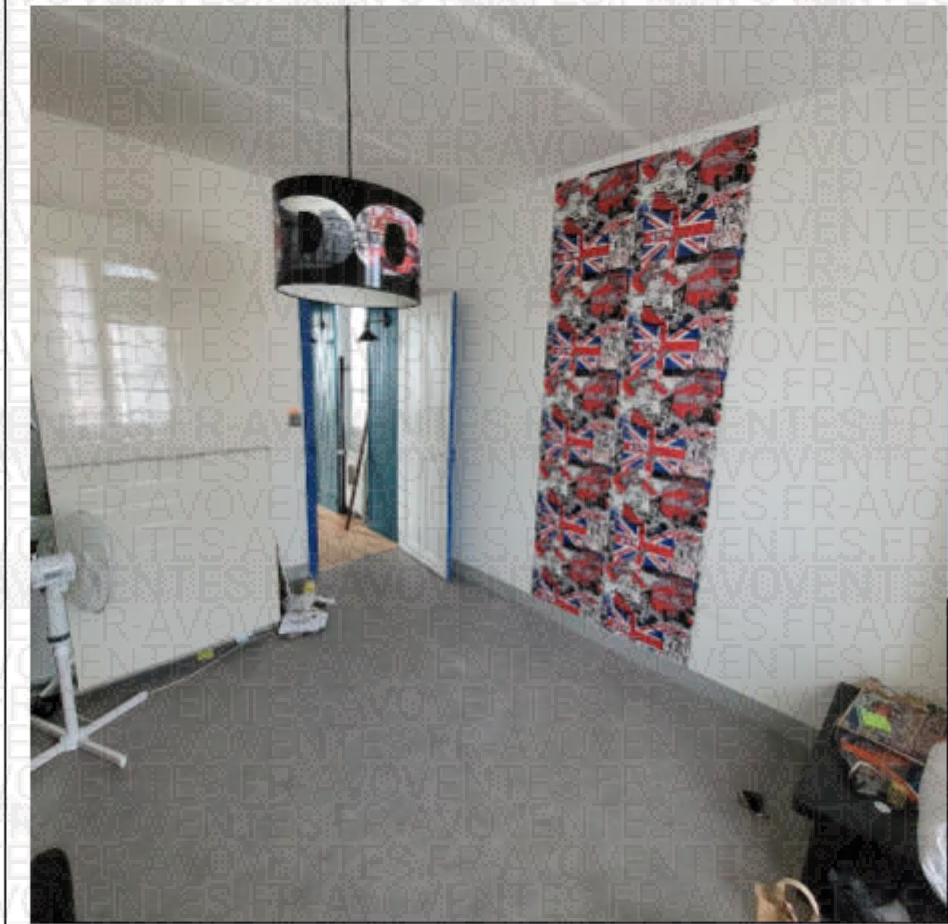


Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36



Photo 37



Photo 38



Photo 39

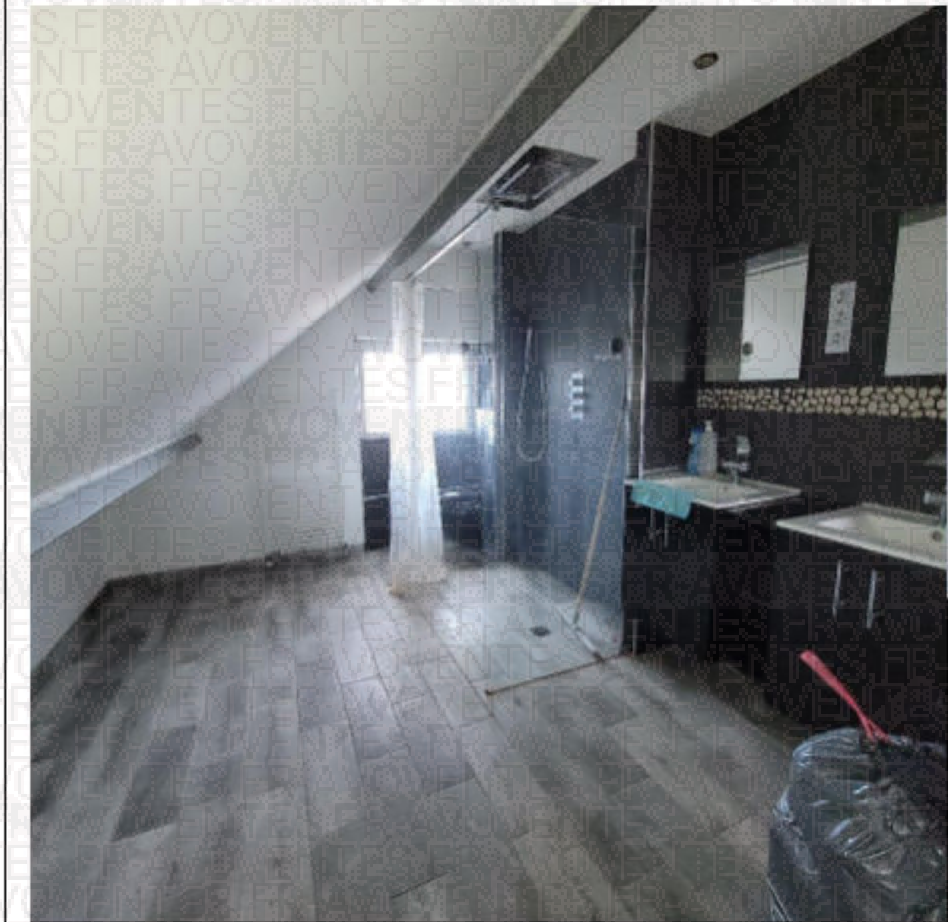


Photo 40



Photo 41

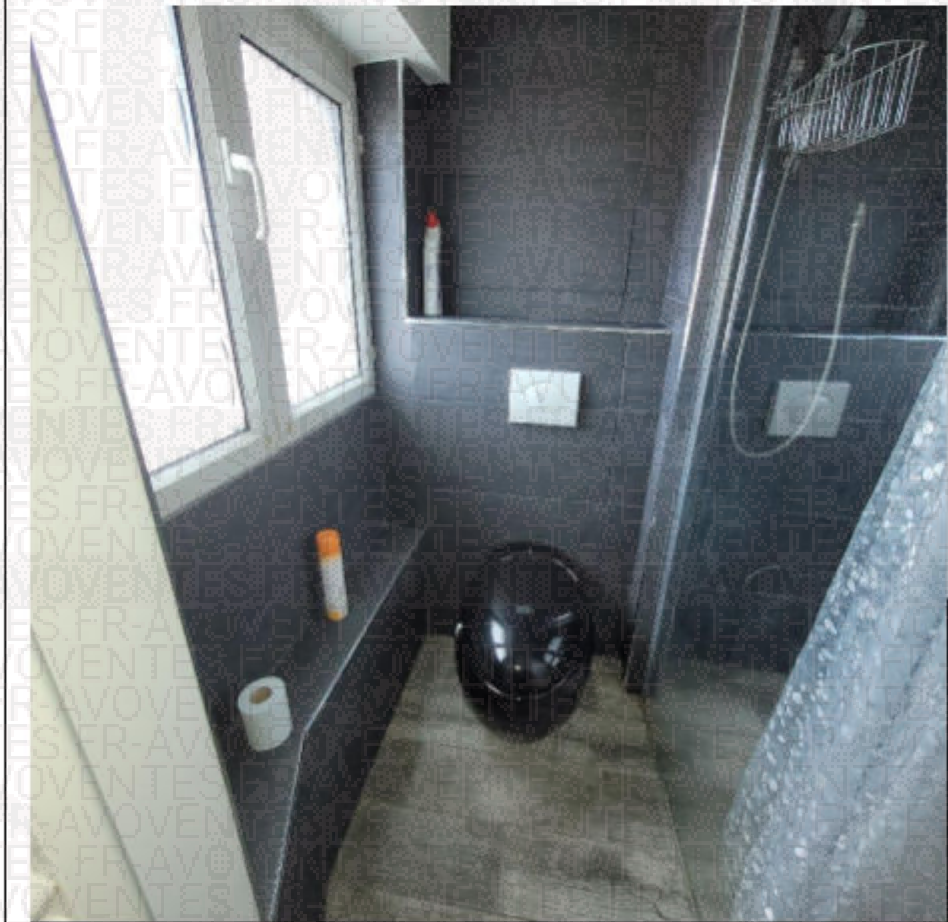


Photo 42

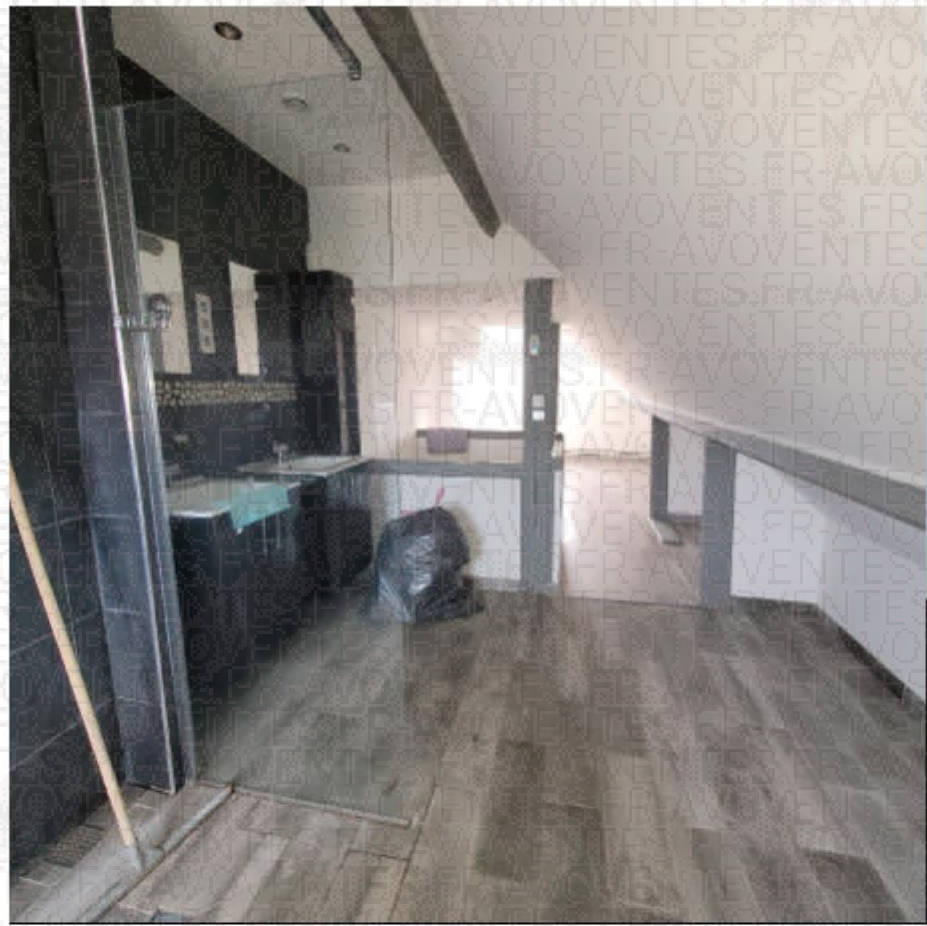


Photo 43



Photo 44



Photo 45



Photo 46



Photo 47



Photo 48

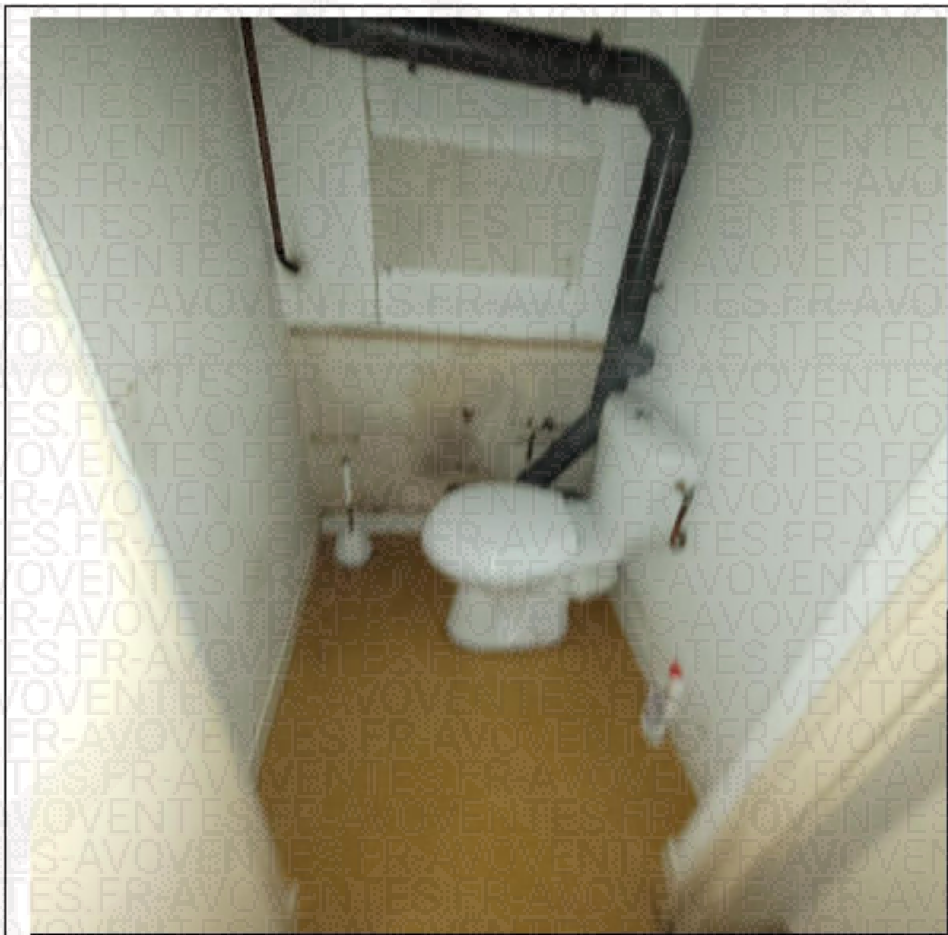


Photo 49



Photo 50



Photo 51



Photo 52



Photo 53



Photo 54



Photo 55



Photo 56

